



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 7 juin 2019

Convocation des conseillers :

le 7 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 14 juin 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Tom Bleyer, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 12. Commissions consultatives; modifications; décision

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un changement au niveau d'une commission consultative;

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi

décide

par 12 voix oui, 4 blancs et 1 non

d'opérer le changement suivant:

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'INTÉGRATION

NOUVEAU MEMBRE: SCHUMACHER Marie-Alix (Expert)

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre